

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2017

RÉGULATION DE LA VIE PUBLIQUE - (N° 106)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 547

présenté par
Mme Braun-Pivet

ARTICLE 13 TER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« deux derniers »

les mots :

« deuxième et troisième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.